



Parier de l'argent et le droit

Par **jorgebo**, le **29/03/2011** à **12:31**

Bonjour,

Pouvez-vous me renseigner sur la validité d'un pari (impliquant une somme d'argent) entre connaissances dans un bar ?

Merci

Par **francis050350**, le **01/04/2011** à **18:30**

Bonjour , les jeux d'argent sont interdits dans les lieux publics et les lieux considérés comme tels (bar , discothèque, voie publique).

Par contre dans le cercle privé cela est autorisé (domiciles tournants des joueurs).

De plus dès lors qu'il ne s'agit pas d'une activité pouvant être considérée comme professionnelle , les gains ne sont pas imposables d'auatnt plus qu'en règle général sauf triche ou joueur dit professionnel jouissant de capacités particulières (voir jeux d'échec , poker) les gains sont compensé à terme par des pertes. Surtout ne jamais reconnaître devant le fisc dans tous les cas , (même mec super doué) qu'il s'agit d'opérations à caractère lucratif . C'est au fisc de prouver .

Par **jorgebo**, le **01/04/2011** à **20:35**

Je vous remercie beaucoup. J'ai été victime d'un truc bête. Ce que vous me dites m'aide

beaucoup. Merci encore!
phil